

Avis de constitution

SOCIETE « INFINIE VERDURE » en abrégé « IV »

Siège ABIDJAN KOUMASSI BIA SUD LOT 10 ILOT 02 ,
Lot 10, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 26 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INFINIE VERDURE » en abrégé «
IV »

Objet : IMPORT-EXPORT, AGRICULTU TRANSFORMATION
DE PRODUITS AGRICOLES RE, ELEVAGE, VENTE DE
MATERIELS AGRO-PASTORAL, PRODUITS
PHYTOSANITAIRES ,TRANSFORMATION DE PRODUITS
AGRICOLES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI BIA SUD LOT 10 ILOT 02 ,
Lot 10, Ilot 02

Dirigeant(s) Mlle KESSE GAODE GOUADE ANDREE ANICA

THERESE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05750 du 02/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70410/GTCA/RC/2023 du 02/10/2023

